

L.R.O./

Kibungu, le 8 août 1957.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

N° 2166 /A.I.8.02/PJ.-

OBJET:

Perceptions I.I.

Copie à RUSHOGONGERWA Stratân, Clerc C.A.C.
à RWINKWAVU.-



A TOUS LES CHEFS

- 1/ Veuillez terminer d'urgence les perceptions de l'impôt pour l'exercice 1956. Vous procéderez à la mise à la contrainte de tous les retardataires.-
- 2/ Vous pousserez énergiquement l'avancement des perceptions de l'impôt 1957. Nous sommes en retard.-

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT.-

-
- 1/ Murangize vuba inisoro yose yerekeye umwaka wa 1956. Abatarawutanga muzabafungisha.
 - 2/ Mubhatire kandi kurangiza isoresha ly'umwaka wa 1957, kuko turi inyuma cyane.-
-

Kigali, le 25 juillet 1957.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA.-

N° 4.277/A.I.3

O B J E T :

Perception des impôts
indigènes.-

TRANSNIS copie pour information à Monsieur
le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du
Ruanda-Urundi à USUMBURA.-

Pour le Résident du Ruanda, en route,
Le Résident-Adjoint, a.i.,
W. ANTONISSEN,

(sé)

2208/AI. 8/02/100 -
3187/27

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à

KIBUNGU.-
=====

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en
annexe l'état d'avancement des perceptions d'impôts
indigènes pour les Territoires du Ruanda (1er semes-
tre 1957.-).

Les chiffres soulignés en rouge indiquent
une perception insuffisante.-Veuillez faire le néces-
saire pour redresser la situation.

Pour le Résident du Ruanda, en route,
Le Résident-Adjoint, a.i.,

W. ANTONISSEN,
